



Séance d'information :

**MISE EN PLACE ET ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITES
FORESTIERES DANS 06 GROUPEMENTS PRIORITAIRES DE LA
ZONE D'INTERVENTION DU PIREDD_MO**

**Projet intégré de réduction des émissions dues à la
déforestation et à la dégradation des forêts dans la province
de Mongala**

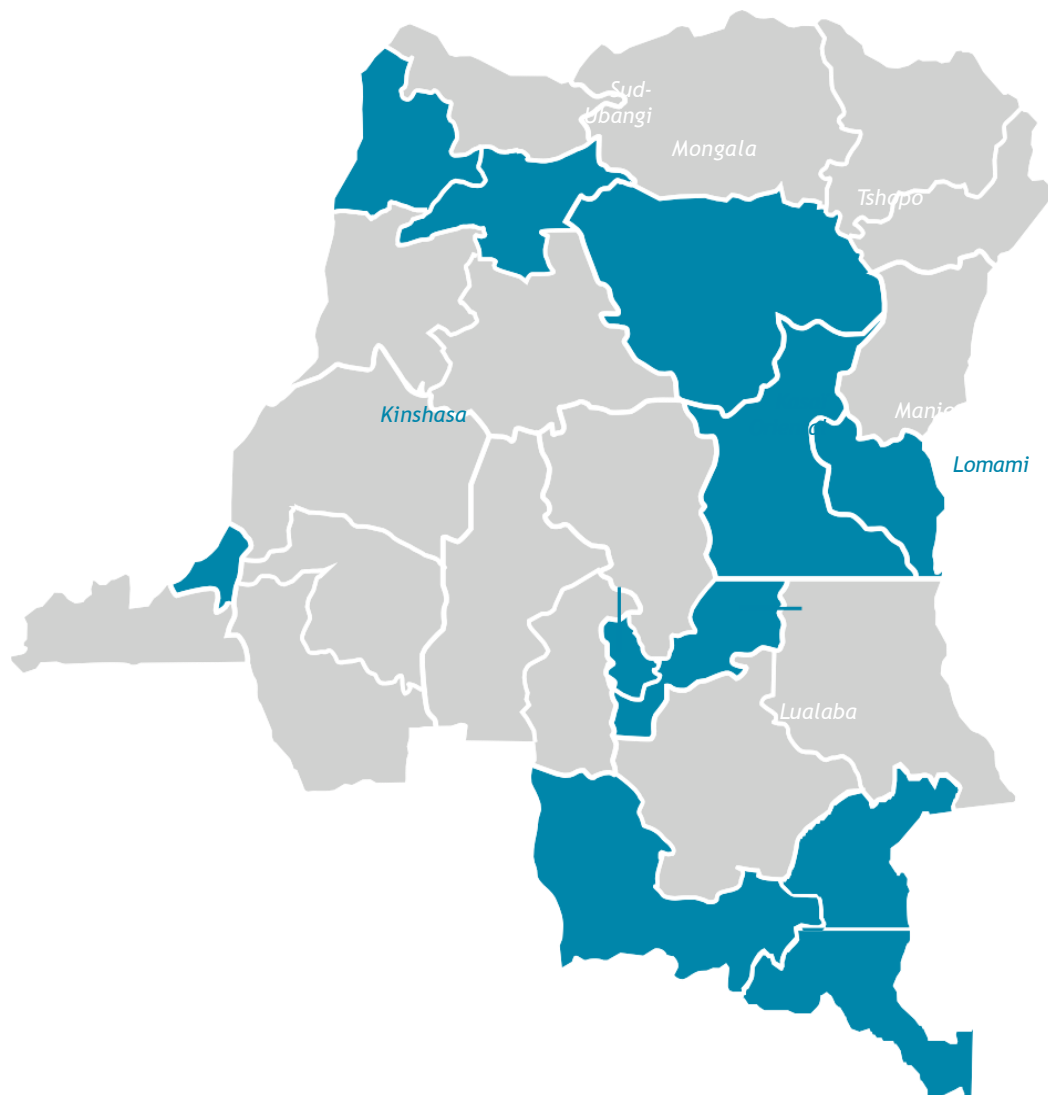
06/09/2021



Agenda de la séance

1. Enabel en RDC
2. Contexte, objectifs de l'AP et Présentation du Projet PIREDD-MO
3. Règles applicables, Présentation de la demande et procédure à suivre (Recevabilité demandeur et proposition)
4. Evaluation et Sélection des demandes
5. Calendrier indicatif
6. Documents à préparer
7. Questions et réponses

1. Enabel en RDC



PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE

Des contraintes spécifiques au territoire 80 fois la superficie de la Belgique : enclavement très marqué des zones d'intervention et des synergies inter-programmes parfois complexes vu les distances.

Une distribution géographique tenant compte des potentialités agricoles et minières.

Des modalités d'intervention adaptées Décentralisation de la gestion du programme de coopération, au bénéfice direct des populations, présence permanente sur le terrain.

Coordonnations provinciales bénéficiant d'une délégation

de pouvoir et de représentation (Kasai- Oriental & Tshopo) Adaptation des approches intersectorielles au contexte de fragilité

Des perspectives innovantes

Focus sur les espaces locaux dans lesquels notre zone de contrôle et d'influence est plus importante Ciblage des provinces de l'est pour les niches visant réhabilitation avec prise de risque mesurée. Formulation d'une stratégie de développement économique et territorial intégré, PPP, digitalisation.

Acronyme	Intitulé de l'intervention	Localisation	Fin projet	Budget	% Exécution au 31/12
Programme Bilatéraux					
EDU-MOSU	Programme d'Appui à l'enseignement technique et à la formation professionnelle dans les districts de la Mongala et du Gemena Sud Ubangi en Equateur		05-06-23	€ 14.300.000	73,45%
EDUKAT	Appui à l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle au Katanga	Lubumbashi	16-06-23	€ 14.700.000	59,57%
EDUKOR	Programme de Soutien au Secteur de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP) dans le Bassin Mbuji-Mayi d'Emploi de Mbuji Mayi		05-06-23	€ 13.000.000	67,51%
EDUT	Programme d'Appui à l'Enseignement Technique et à la Formation Professionnelle à Kisangani et dans le District de la Tshopo	Kisangani	02-12-23	€ 16.000.000	68,89%
PADP	Projet d'Appui aux Divisions Provinciales du secteur santé	Kin Kis Gma Kik	21-06-23	€ 18.500.000	73,85%
PANC	Projet d'Appui au Niveau Central du secteur santé	Kinshasa	21-06-23	€ 7.500.000	67,85%
PLVS	Programme d'appui à la lutte contre les violences sexuelles	Kisangani	21-06-23	€ 5.000.000	69,80%
TRYPANO	Programme d'Elimination de la Trypanosomiase humaine africaine en RDC	Kinshasa	30-06-22	€ 2.912.262	52,04
PEE	Programme d'études et d'expertises	Kinshasa	18-06-23	€ 10.234.196	60,66%
PRECOB	Programme de renforcement des capacités organisationnelles par l'octroi de bourses	Kinshasa	16-06-23	€ 14.265.064	45,61%
PRELUB	Renforcement du réseau électrique de la ville de Lubumbashi	Lubumbashi	16-06-23	€ 14.000.000	35,40%
PRODAT	Programme de Développement Agricole dans le district de la Tshopo	Kisangani	05-06-23	€ 15.000.000	68,27%
PRODAKOR	Programme de Développement Agricole dans la Province du Kasai Oriental & Lomami	Mbuji-Mayi- Ngandajika	01-07-21	€ 19.500.000	62,77%
PRODET	Programme de Désenclavement dans le District de la Tshopo	Kisangani	04-11-21	€ 17.000.000	73,96%
PRODEKOR	Programme de Désenclavement dans la Province du Kasai Oriental	Mbuji-Mayi- Ngandajika	01-07-21	€ 18.500.000	100,00%
EAU Kindu	Programme d'extension et de consolidation de la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dans la ville de Kindu	Kindu	14-12-22	€ 6.500.000	64,28%
Eau Sud Kivu	Programme d'extension et de consolidation de la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dans le Sud-Kivu	Bukavu	14-12-21	€ 2.350.000	65,35%
EAU Mbuji Mayi	Programme d'extension et de consolidation de la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dans la ville de Mbuji-Mayi	Mbuji-Mayi	15-12-22	€ 7.150.000	63,94%
KIN EMPLOI	Programme d'appui au Développement de l'employabilité et de l'entrepreneuriat à Kinshasa	Kinshasa	31-07-25	€ 10.000.000	1,00%
				€ 226.411.522	

PORTEFEUILLE

- Programme de transition en cours ;
- 19 programmes en cours d'exécution sur financement belge ;

PORTEFEUILLE TIERS

- 2 programmes sur financement tiers.



Acronyme	Intitulé de l'intervention	Localisation	Fin projet	Budget	% Exécution au 31/12
Programmes Partenariats global RDC					
PIREDD-MO	Projet intégré de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans la province de la Mongala	Lisala - Bumba	19-07-23	\$ 12.000.000	62,05%
COVID/ST JOSEPH	Programme de Renforcement de l'hôpital général de référence Saint Joseph	Kinshasa	10-05-22	€ 4.685.981	52,74%
			\$ 12,000,000	€ 4.685.981	

- 2 Programmes en cours d'exécution ;
- 1 programme dans la province de la Mongala (12 M\$) : Fond REDD+ ;
- 1 programmes santé : Appui à L'hôpital Saint Joseph.



2. Contexte, objectifs de l'AP et Présentation du Projet PIREDD-MO

DONNÉES- CLÉS

Financement : FONAREDD

Localisation : Province de la MONGALA
Territoires de BONGANDANGA, BUMBA et LISALA

Lancement officiel : Mars 2020

Durée : 48 mois opérationnels soit 4 ans

Budget : 12.000.000 USD



Objectifs

Objectif Global

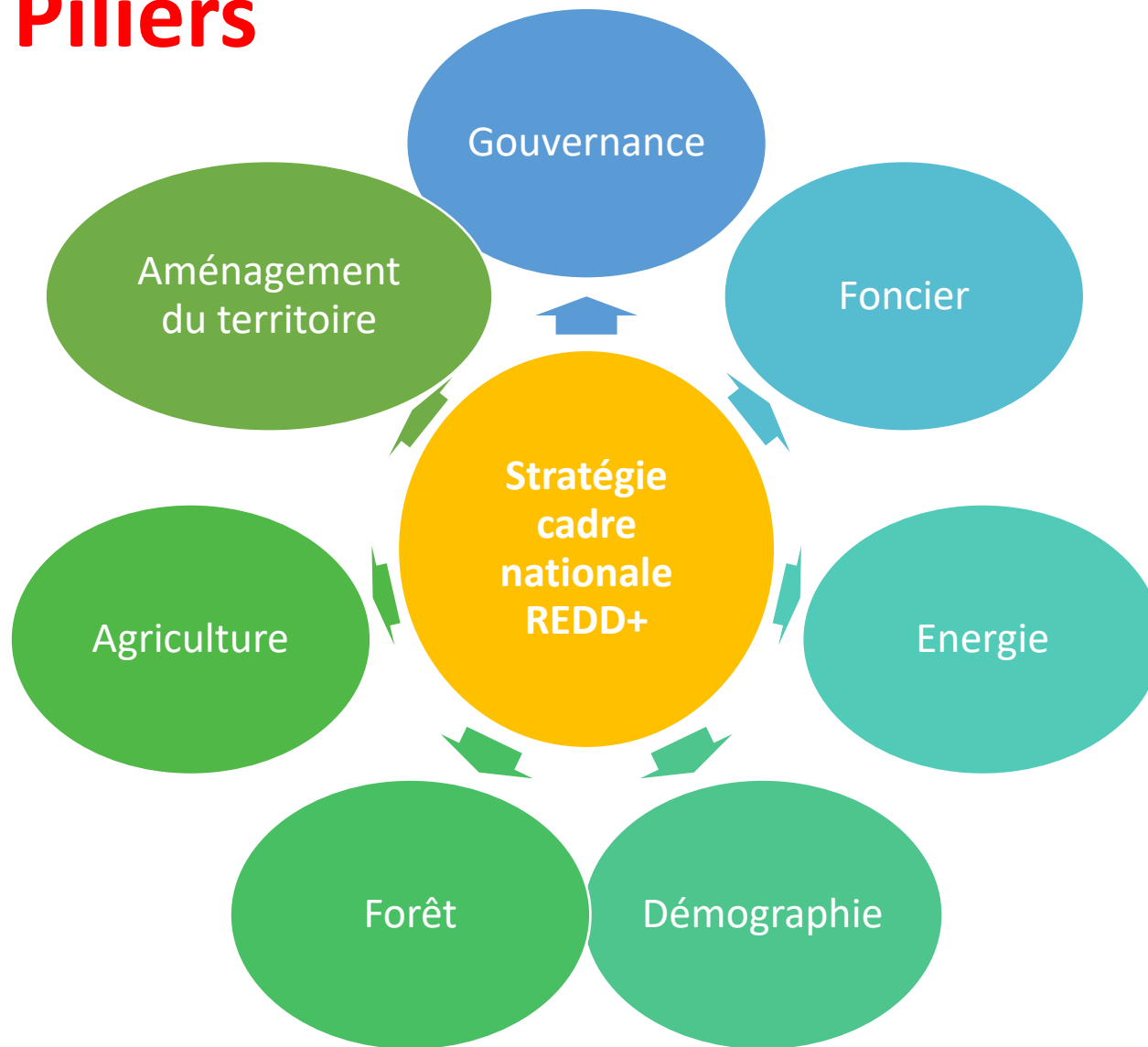
La déforestation et la dégradation forestière sont réduites.

Objectif spécifique

Réduire l'impact des activités humaines et des dynamiques démographiques existantes sur les forêts dans les zones ciblées et améliorer la gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres) dans les zones ciblées.



La Stratégie Nationale cadre REDD+ s'appuie sur 7 Piliers





Résultats

Résultat 1 : Les habitants des zones ciblées sont conscientisés sur les problématiques liées aux enjeux de gestion durable des espaces forestiers

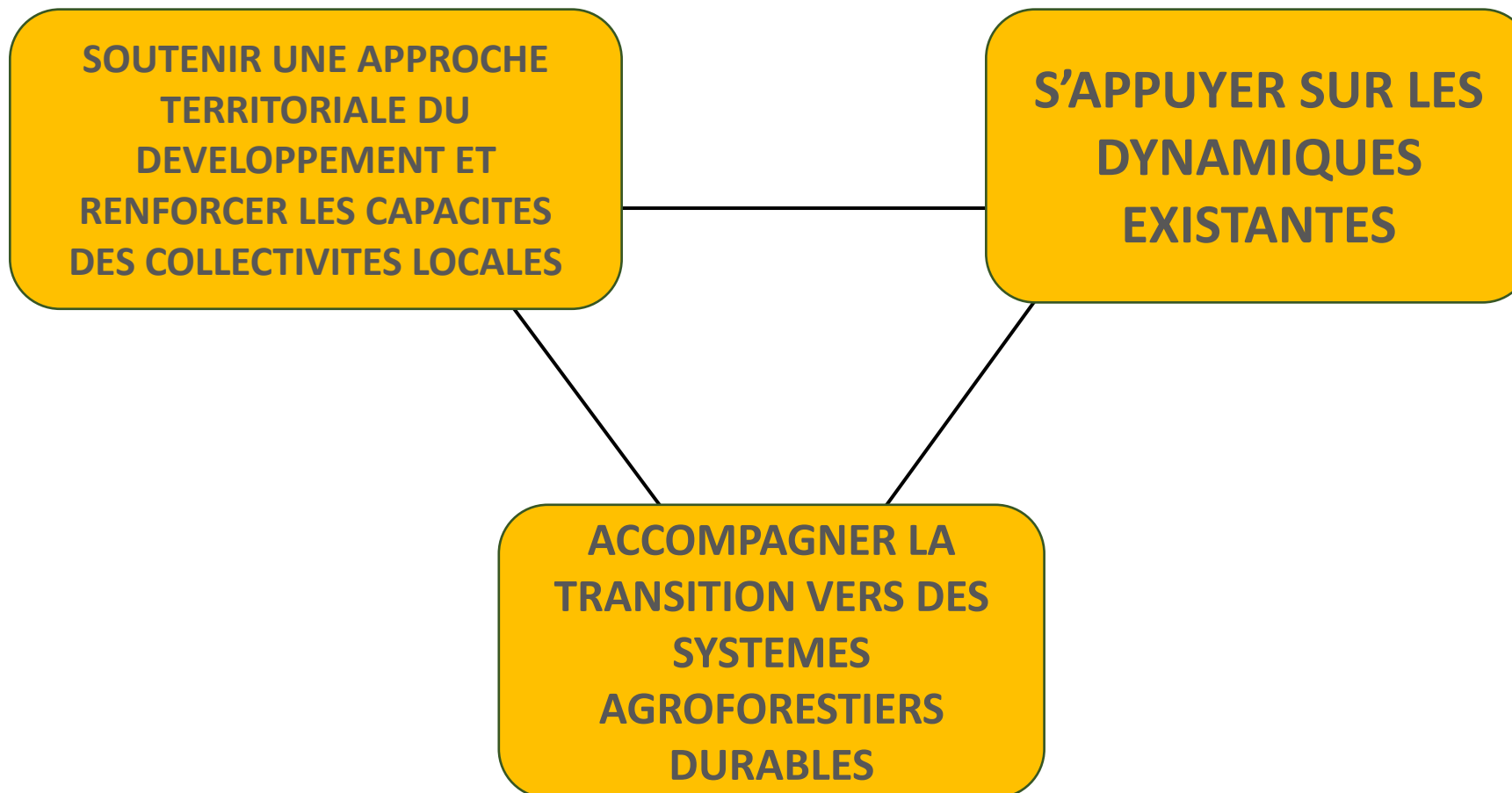
Résultats 2 : Des pratiques de gestion et de restauration des forêts communautaires, ainsi que des pratiques familiales et agricoles durables et respectueuses des espaces forestiers sont promues expérimentées et adoptées.

Résultat 3 : Les capacités des institutions et administrations publiques concernées par la gestion durable de l'espace forestier sont renforcées

Résultat 4 : Des instruments provinciaux, territoriaux et locaux de pilotage et de gestion durable du système agro forestier sont disponibles et utilisés.

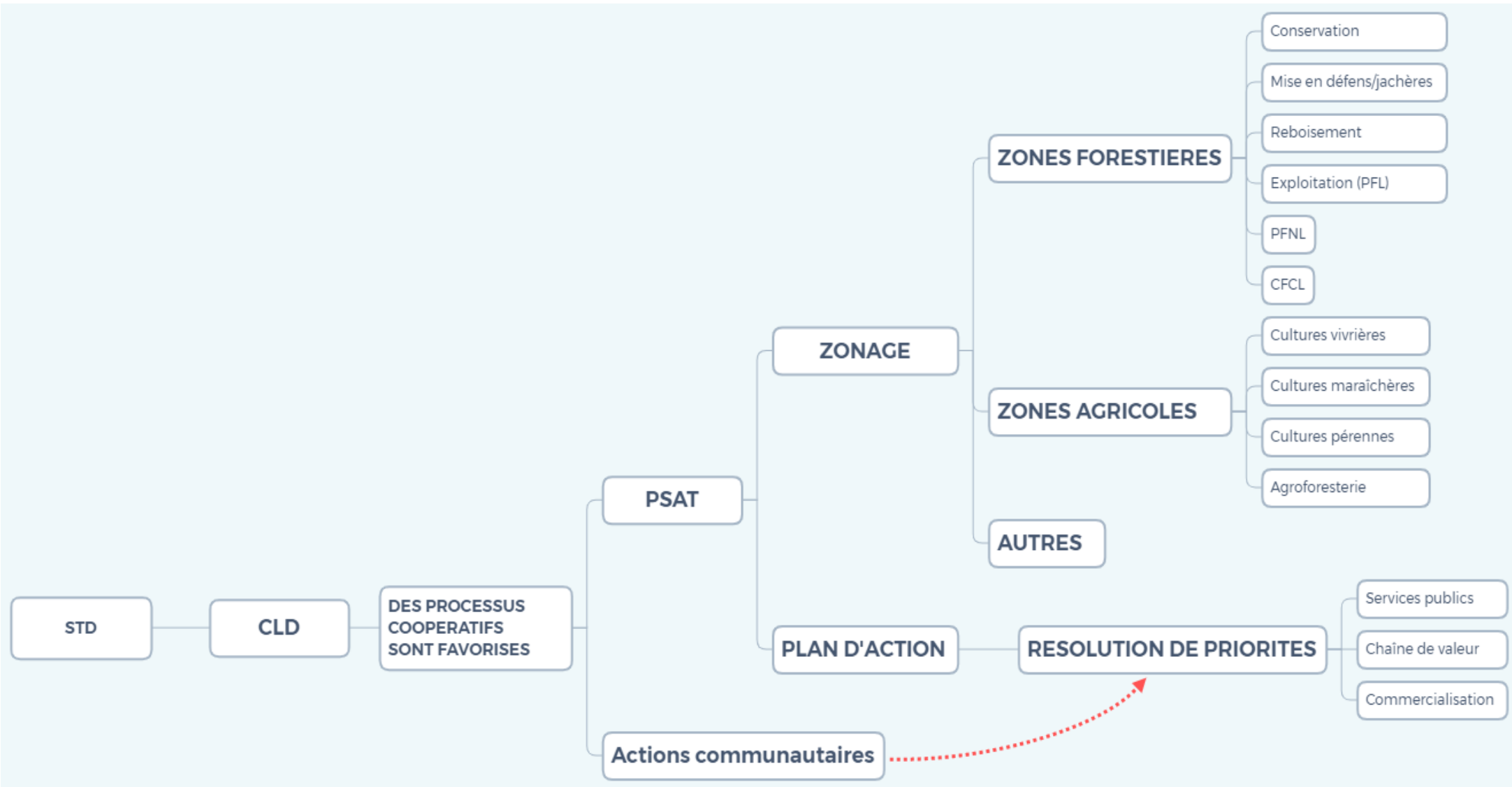


Axes Stratégiques ENABEL





Chaîne de résultat





Objectifs de l'AP – LOT 1

Accompagnement de 05 groupements pilotes à la conduite des activités en zones forestières définies dans le zonage des PSAT.

- Mise en place de minimum 3 CFCL ;
- Mise en valeur des zones forestières définies dans le zonage des PSAT et le micro-zonage des PSG :
 - 1250 ha de reboisement:
 - 500 ha de jachère améliorée (agroforesterie)
 - 750 ha de forêts communautaires plantées (reboisement pur)
 - Mise en défens/conservation – à définir dans la méthodologie de la structure répondante.
- Modèle économique et cadre de gestion pour les CFCL et l'exploitation artisanale durable.



LOT 1 – groupements potentiels

N°	Territoire	Secteur	Groupement	Validé / Non validé
1	Lisala	Ngombe - Mombangi	Mombangi	Validé
2			Boso Ngumoni	Validé
3		Ngombe - Doko	Ngbele	Non validé
4			Boby	Non validé
5	Bumba	Monzamboli	Yanzela	Non validé
6		Yandongi	Yambila	Non validé
7		Molua	Ekango	Non validé
8			Yamisiko	Non validé
9		Loeka	Wasalaka	Non validé



Objectifs de l'AP – LOT 2

Accompagnement de 01 groupements pilote avec peuples autochtones à la conduite des activités en zones forestières définies dans le zonage des PSAT.

- Mise en place de 01 CFCL ;
- Mise en valeur des zones forestières définies dans le zonage des PSAT et le micro-zonage des PSG ;
- Mise en défens d'espaces dégradés ou conservation ;
- Modèle économique et cadre de gestion pour les CFCL et l'exploitation artisanale durable.



LOT 2 – groupements potentiels

N°	Territoire	Secteur	Groupement	Validé / Non validé
1	Bongandanga	Boso Simba	Yankono	Non validé
2			Nseni	Non validé



3. Règles applicables, Présentation de la demande et procédure à suivre

Recevabilité du demandeur

- Être une personne morale de type Asbl (Nationale ou internationale), un acteur public (National, International ou Intergouvernemental) ou une personne morale de droit privé dont la maximisation du profit ne constitue pas l'objectif prioritaire ;
- Être établi ou représenté en République Démocratique du Congo ;
- Être directement chargé de la préparation et de la gestion de l'action avec les codemandeurs éventuels et non agir en tant qu'intermédiaire ;
- Un minimum de Cinq (5) années d'expériences dans l'accompagnement des communautés rurales aux pratiques de gestion durable des CFCL, de restauration des espaces forestiers liées au reboisement pur, l'agroforesterie et la mise en défens des savanes ou des jachères ;



Recevabilité du demandeur (suite)

- Au moins une preuve de réalisation (suivi, encadrement et accompagnement) d'un projet forestier s'inscrivant dans la politique REDD + en RDC ;
- Personnel technique qualifié composé d'un minimum de 4 ingénieurs forestiers (Ao) et d'autres disciplines pertinentes notamment au minimum 1 spécialiste en aménagement du territoire ;
- Au moins une preuve d'une expérience en animation communautaire dans le monde rural au sein d'un projet ;
- **En complément pour le lot 2, une expérience avec les peuples autochtones en RDC est un atout important.**



Codemandeur (s)

- Partenariat/consortium recommandé (Organisation internationale et organisation nationale/locale est souhaitable).
- Participation à la définition et à la mise en œuvre de l'action
- Satisfaction aux critères de recevabilité du demandeur lui-même.
- Signature de la déclaration à la partie B section 2.6 du dossier de demande de subsides (Non situation liste d'exclusion).
- Sont bénéficiaires de l'action, avec le bénéficiaire-contractant.



Recevabilité de la proposition

- Action consistant à une série d'activités
- Durée: 6 à 12 mois
- Thèmes: Gestion durable des CFCL, reboisement pur, agroforesterie, exploitation artisanale et mise en défens
- Zone Géographique: Mongala (Lisala, Bumba et Bongandanga)
- **Types d'activités et d'actions indiquées**



4. Evaluation et Sélection des demandes

- Evaluation (En deux phase)

1re phase : ouverture, vérification administrative, vérification de la recevabilité et évaluation des notes conceptuelles

- Critères d'évaluation : **Pertinence et de la conception de l'action proposée**

>30/50: Prise en compte (Max: 300% budget disponible)

2e phase : ouverture, vérification administrative, vérification de la recevabilité et évaluation des propositions

- Critères d'évaluation : **Capacité financière, pertinence de l'action, efficacité et faisabilité, durabilité et budget et ratio cout-Efficacité (60/100=Présélectionné)**

- Documents justificatifs relatifs aux motifs d'exclusion



4. Evaluation et Sélection des demandes (suite)

- Comité d'évaluation avec possibilité appui des assessseurs
- Outils d'évaluation (cf. Annexes F1a et F2a)
- Liste de réserve
- Possibilité de faire recours.



5. Calendrier indicatif réaménagé

	Date	Heure*
Date limite pour les demandes d'éclaircissements à l'autorité contractante	Au plus tard le 09 septembre 2021	12h00 de Kinshasa
Dernière date à laquelle des éclaircissements sont donnés par l'autorité contractante	Au plus tard le 19 septembre 2021	-
Date limite de soumission des notes conceptuelles	30 septembre 2021	16h00 de Kinshasa
Information des demandeurs sur l'ouverture, les vérifications administratives et l'évaluation de la note conceptuelle (étape 1)	11 octobre 2021	-
Invitations à soumettre les propositions	12 octobre 2021*	-
Date limite de soumission des propositions	12 novembre 2021*	16h00 de Kinshasa
Demande certificats et pièces justificatives relatives aux motifs d'exclusion (voir 2.1.1 (2))	17 novembre 2021*	-
Réception certificats et pièces justificatives relatives aux motifs d'exclusion	26 novembre 2021*	14h00 de Kinshasa
Notification de la décision d'octroi et transmission de la convention de subsides signée	30 novembre 2021*	-
Signature de la convention de subsides par le bénéficiaire contractant	Au plus tard 15 jours après la notification de l'octroi	-



6. Documents à préparer

1. A remplir pour la première phase

- Annexe A : Dossier de demande de subsides (partie A : note conceptuelle)
- Annexe D : Fiche d'entité légale (format word)

2. A annexer à la note conceptuelle

- Statuts ou articles d'association du demandeur et des éventuels codemandeurs
- Rapport d'audit externe produit par un contrôleur des comptes agréé, certifiant les comptes du demandeur relatifs au dernier exercice financier disponible
- Copie des états financiers les plus récents du demandeur (compte de résultat et bilan du dernier exercice clos).



6. Documents à Préparer

1. A remplir pour la 2^e phase

- Annexe A : dossier de demande de subsides (partie b : proposition) (format word)
- Annexe B : budget (format excel)
- Annexe C : cadre logique (format word)

https://enabelbe-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/willem_mbonekubee_nabel_be/EoK6-hbZYBVMkXICfiYqg8MBOb4uX5mBksoP7iZqrJYOnw?e=be0kIN

2. Ultérieurement (certificats et pièces justificatives relatives aux motifs d'exclusion) cf. évaluation proposition :

- **Attestation fiscale et sociale vieille de moins d'une année**



7. Questions

